

ENT Eclat BFC 1^{er} degré



Écoles Collèges Lycées Académies et
Territoires en Bourgogne-Franche-Comté



DÉLÉGATION RÉGIONALE
DU NUMÉRIQUE POUR L'ÉDUCATION

Qu'est ce qu'un ENT ?

Un espace numérique de travail (ENT) désigne un ensemble intégré de services numériques (agenda, messagerie, blog de classe, accès aux ressources numériques...) **nécessaires aux apprentissages** et mis à disposition de tous les acteurs de la communauté éducative d'une ou plusieurs écoles ou d'un ou plusieurs établissements scolaires dans **un cadre de confiance** défini par un schéma directeur des ENT et par ses annexes.

Il constitue **un point d'entrée unifié et sécurisé** permettant à l'utilisateur d'accéder, selon son profil et son niveau d'habilitation, à ses services et contenus numériques. Il offre un lieu d'échange et de collaboration entre ses usagers, et avec d'autres communautés en relation avec l'école ou l'établissement.

Qu'est ce qu'un ENT ?



Un espace numérique de travail (ENT) est **accessible par internet grâce à des identifiants personnels**.

Il permet aux enseignants, à leurs élèves et aux parents de ces derniers de **consulter et d'échanger des contenus** et d'avoir accès à des services numériques qui leurs sont destinés.



Des personnels non enseignants peuvent aussi avoir accès à l'ENT (**périscolaire, collectivités**, comptes invités,...).

l'accessibilité "via un ordi ou smartphone", ou "via une appli"





Pourquoi Eclat BFC ?

Ecole
Collège
Lycée
Académie et
Territoire



ENT Région
Bourgogne
Franche
Comté

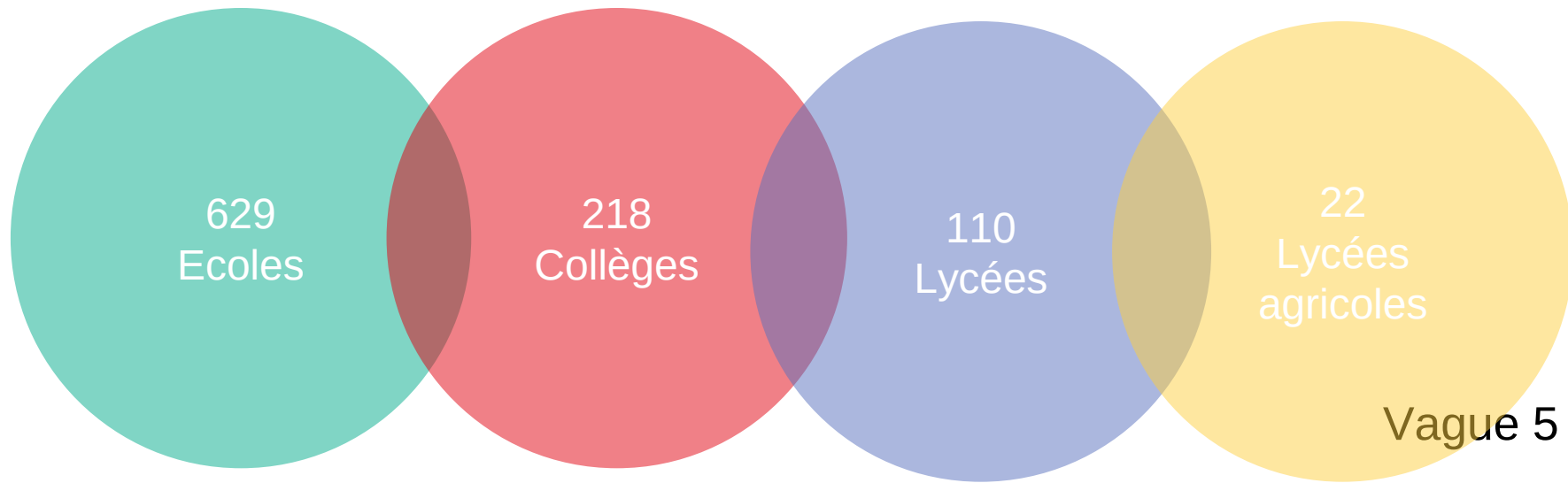
Écoles Collèges Lycées Académies et
Territoires en Bourgogne-Franche-Comté

Société **KOSMOS** retenue par la Région Bourgogne Franche-Comté

Nombre d'établissements inscrits

Septembre 2021

Grande Région Académique



Vague 5

Un ensemble de services

Enseigner

Apprendre

Organiser la vie de
l'école

Communiquer
Collaborer



Du point de vue de l'élève

Enseigner

Apprendre

Organiser la vie
de l'école

Communiquer
Collaborer

ORGANISATION DU TRAVAIL PERSONNEL

« Je regarde le blog de
ma classe, de mon
école. »

« Je peux rendre mon travail
en classe ou à la maison.
On peut même s'enregistrer
pour travailler à l'oral. »



« Je peux consulter mes
devoirs et les activités »

« Je peux réaliser un
exposé »

« Je peux apprendre
mes leçons sur le
classeur »

« Je regarde le
menu de la
cantine »

RENDU EN LIGNE

AUTONOMIE ET RESPONSABILITE

Du point de vue de l'enseignant



« J'ai accès aux services de l'Education Nationale : ma messagerie, Iprof, Cloud ... »

DIFFUSION ET SUIVI DES DEVOIRS

« Je peux créer et diffuser des activités riches à mes élèves »

« Je peux alimenter le blog de la classe »

« Je peux donner du travail en ligne à réaliser à la maison ou en classe. »

« Je peux différencier le travail et les contenus pédagogiques »

« Je peux transmettre des informations via le carnet de liaison »

« Je peux déposer mes documents pédagogiques dans le porte documents »

« Je peux communiquer et partager avec mes collègues utilisateurs de l'ENT »

Enseigner

Apprendre

Organiser la vie
de l'école

Communiquer
Collaborer

Du point de vue du directeur

Enseigner

Apprendre

Organiser la vie
de l'école

Communiquer
Collaborer

« Je peux écrire directement
via le cahier de liaison à tous
les parents de l'école »

« Je peux communiquer les
dates importantes de la vie de
l'école »

« Je peux gérer les
accès utilisateurs »

« Je peux donner des
droits à des enseignants
remplaçants »

« Je peux partager tous
types de documents avec
mes collègues »

« Je peux gérer la
page d'accueil du site
de l'école »

Du point de vue des parents

Enseigner

Apprendre

Organiser la vie
de l'école

Communiquer
Collaborer

« J'ai accès aux devoirs et
leçons de mon enfant »

« Je peux consulter les horaires
de bus, inscrire mon enfant à la
cantine »

« Je peux consulter et
communiquer avec
l'enseignant grâce au
cahier de liaison »

« Je peux voir les
actualités de l'école et de
la classe de mon enfant »

« J'ai des codes d'accès
sécurisés »

Du point de vue des parents

Enseigner

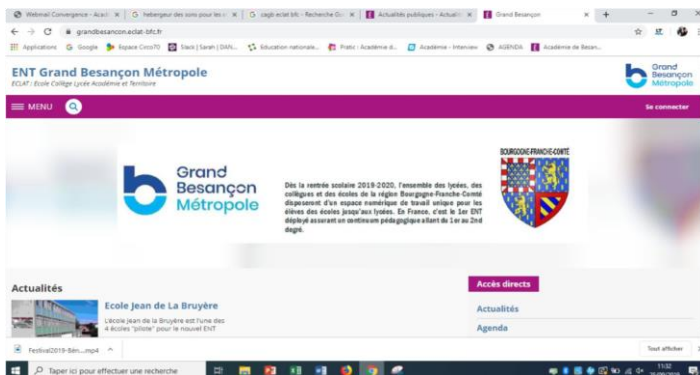
Apprendre

Organiser la vie
de l'école

Communiquer
Collaborer

« Le personnel du périscolaire peut accéder aux devoirs des élèves sous sa responsabilité »

« La collectivité peut disposer de son propre portail et informer sur son actualité »



« La collectivité peut disposer de son propre portail et informer sur son actualité »

« La collectivité peut mettre en place un service d'inscription à la restauration scolaire »
(Module additionnel)

Du point de vue du formateur

Enseigner

Apprendre

Organiser la vie
de l'école

Communiquer
Collaborer

« Communiquer avec les
enseignants de son réseau »

« Créer des groupes de travail
pédagogiques »

« Fabriquer des blogs
pédagogiques par
disciplines. Par exemple
Blog : Faîtes des sciences »

« Faire remonter des
informations aux
enseignants appartenant
à son réseau »

Avantages tarifaires

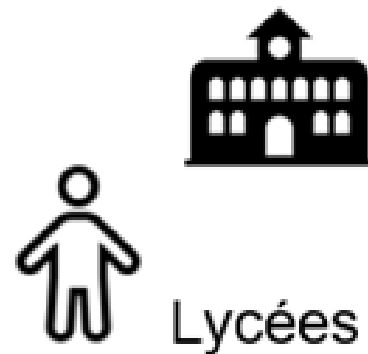
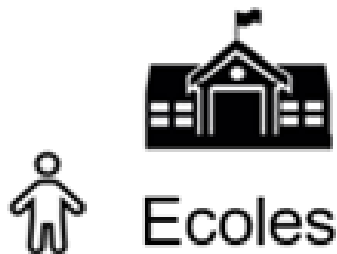
Coût de déploiement de **37,98€** par école

64 centimes d'euros TTC /élève / an



Continuum pédagogique

Expertises partagées



Écoles Collèges Lycées Académies et
Territoires en Bourgogne-Franche-Comté